

FORMATION P.S.C.1
« Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 »
PROGRAMME DE FORMATION

Public visé par la formation et pré requis :

- La Formation PSC1 est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans

Objectifs de la formation :

- La formation PSC1 a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément à la loi 4 et 5 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.
- A la fin de la formation le stagiaire doit :
 - Etre capable d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui même la victime et les autres personnes des dangers environnant
 - Etre capable d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
 - Etre capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours

Contenus de la formation :

- Les termes abordés lors de la formation sont :
 - La Protection est l'alerte
 - Victime consciente nécessitant un geste d'urgence
 - Victime inconsciente
 - Victime consciente présentant des plaintes nécessitant une conduite à tenir adaptée
- L'ensemble de la formation est basé sur la transmission d'informations théoriques et pratiques :
 - Les différentes conduites à tenir
 - Les différentes positions et techniques

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Mannequins, défibrillateurs, et matériel de formation...
- Rétroprojecteur + écran
- L'apprentissage du contenu de la formation se fera par le biais de plusieurs méthodes et techniques d'animation : étude de cas, cas concret, démonstration, temps d'apprentissage...

Évaluation de la formation / sanction de la formation :

- Tout au long de la formation le stagiaire doit participer aux différents cas pratiques et passer sur une mise en situation en fin de stage.
- Après avoir répondu à toutes les attentes de la formation le stagiaire se verra remettre un certificat de compétence ainsi qu'une attestation de formation.

Qualité du ou des formateurs :

- Le formateur : Frederic Menye, titulaire d'un monitorat national de premiers secours

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- La durée minimale de la formation est de 7heures.
- Les horaires : 9h-12h30 13h30-18h
- Lieu de Formation : UFOLEP30, Route d'Arles km4, 30230 Bouillargues
- Le ratio d'encadrement pour l'unité d'enseignement PSC.1 est fixé à un maximum de dix personnes

Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire